

APPEL DE CANDIDATURES

COMITÉ DE CIRCULATION

La Ville de Val-des-Sources invite les citoyens intéressés à siéger comme membre au sein du comité de circulation à poser leur candidature pour combler les postes disponibles. Le comité est composé de membres du conseil municipal, d'employés municipaux du service des travaux publics et de citoyens.

FONCTIONS DU COMITÉ DE CIRCULATION

Le comité de circulation a pour mandat d'étudier toute question relative à la circulation, le stationnement, la signalisation et la sécurité routière pour ensuite faire des recommandations au conseil municipal.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être disponible pour les réunions qui ont lieu une fois par mois;
- Souhaiter participer activement aux réunions et savoir mettre de côté leurs intérêts personnels au profit de l'intérêt collectif;
- Avoir intérêt dans le domaine de la circulation, de la signalisation, de la sécurité routière ou tout autre domaine connexe.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Toute personne intéressée peut poser sa candidature en faisant parvenir un courriel d'intention incluant les informations suivantes :

- Nom, adresse et numéro de téléphone.
- Vos implications actuelles ou passées.
- Vos connaissances, s'il y a lieu, en matière de circulation.

Faire parvenir votre courriel à l'attention de monsieur Mario Savoie, directeur du service des travaux publics, à l'adresse dir.tp@valdessources.ca au plus tard le 3 février 2023, 15 h.

COMITÉ DE CIRCULATION